

notre île

JOURNAL D'INFORMATION LOCALE DE L'ÎLE-SAINT-DENIS | SEPTEMBRE 2022 | N° 225



PETITES MAINS ET GRANDS FOURNEAUX : DANS LES COULISSES DE LA RESTAURATION MUNICIPALE

ce mois-ci...

4 • ARRÊTS SUR IMAGES

6 • L'INVITÉE DU MOIS

SAFIA ADIL

7 • ÇA SE PASSE SUR L'ÎLE

BRÈVES

ÉTAT CIVIL

ON EN PARLE

EMPLOI / FORMATION

10 • UNE ÎLE HISTORIQUE

11 • DU CÔTÉ DES JEUNES

12 • INFOS SENIORS

13 • CULTURE

14 • DOSSIER

PETITES MAINS ET GRANDS FOURNEAUX : DANS LES COULISSES DE LA RESTAURATION MUNICIPALE

18 • SPORT

SAVOIR NAGER, UN IMPÉRATIF À L'ÎLE-SAINT-DENIS

20 • REPORTAGE

FÊTE DE L'EAU : LA SEINE À L'HONNEUR AU QUARTIER NORD

22 • UNE ÎLE ÉCOLOGIQUE

APAISER NOTRE ÎLE : UN PLAN DE MOBILITÉ NÉCESSAIRE ET AMBITIEUX

23 • ACTIONS MUNICIPALES

DOSSIER

VRAI / FAUX

VITE-DITS

CADRE DE VIE

TRIBUNES



4 • ARRÊTS SUR IMAGES



6 • L'INVITÉE



7 • ÇA SE PASSE SUR L'ÎLE



18 • SPORT



22 • UNE ÎLE ÉCOLOGIQUE

notre île

N° 225 • Septembre 2022

Mensuel réalisé par le service communication de la ville de L'Île-Saint-Denis

1, rue Méchin 93450 L'Île-Saint-Denis

Tél : 01 49 22 11 00

E-mail : communication@lile-saint-denis.fr

Imprimé par Gestion Graphic

Tirage : 4 000 exemplaires

Directeur de la publication Mohamed Gnabaly

Directeur adjoint de la publication Jacques Paris

Rédacteur en chef Richard Drakes

Journaliste Benjamin Jeanjean

Graphiste Tiary Andriamasomanana

Photos Service communication / Adobe Stock



Suivez l'actualité de votre ville :

www.lile-saint-denis.fr



A photograph of Mohamed Gnabaly, Mayor of L'Île-Saint-Denis, speaking into a microphone. He is a Black man with glasses, wearing a light blue button-down shirt. The background is bright and out of focus.

édito

**Chères Îlodionysiennes,
chers Îlodionysiens,**

Cet été fut riche en événements et réalisations. Je pense notamment à la Fête de l'eau, au dispositif Gymnase ouvert, aux événements sur l'esplanade Danielle-Mitterrand, à l'ouverture de France Services ou encore à l'installation d'une piscine éphémère au stade Robert-César pour renforcer le savoir-nager. L'automne qui arrive sera également rythmé par de nombreux projets : lancement d'un plan de mobilité ambitieux qui va profondément modifier nos habitudes mais qui est essentiel pour préserver notre insularité ainsi que pour protéger et favoriser les mobilités douces, création d'une piste d'athlétisme à la cité Thorez, mise en ligne d'un nouveau site Internet pour mieux vous accompagner et vous informer, démarrage de trois rénovations thermiques, réfection du parvis de la mairie... Par ailleurs, nous lançons ce mois-ci la votation citoyenne sur la vidéo-protection et la vidéo-verbalisation. Il est essentiel que vous vous mobilisiez.

Les prochaines semaines verront également une multiplication des chantiers liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques. La Ville négocie durement avec les partenaires pour éviter une dégradation du quotidien des habitant.e.s. Je pense notamment au bus 237 : nous en faisons un combat permanent. Je vous demande de la patience et de la confiance. Ensemble, nous passerons cette étape difficile mais essentielle pour notre île.

Mohamed Gnabaly

Maire de L'Île-Saint-Denis

Vice-président de l'Association des Maires de France

ARRÊTS SUR **IMAGES**



6 JUILLET



GOLDEN BLOCKS

Les traditionnels Golden Blocks ont parfaitement lancé l'été à L'Île-Saint-Denis avec une après-midi de sport et de fête sur l'esplanade Danielle-Mitterrand. Les jeunes sprinteurs et sprinteuses de la ville ont pu s'affronter lors de duels homériques, dans une ambiance survoltée !

8 JUILLET



SORTIE SENIORS AU TOUQUET

Quoi de mieux qu'une petite sortie à la plage pour se changer les idées et respirer un bon air marin venu du large ? Les seniors de la ville ont ainsi pu déambuler le long des rues et des plages du Touquet (Pas-de-Calais), entre visites, shopping et farniente. Ambiance vacances garantie !



11 JUILLET



FORUM DE L'EMPLOI

La rue Jean-Lurçat a accueilli un nouveau Forum de l'Emploi au début de l'été, lors duquel plusieurs structures d'insertion et professionnels de l'emploi ont pu échanger avec le public venu se renseigner sur les offres d'emploi et de formation disponibles sur notre territoire. Le tout sous un grand ciel bleu et un soleil de plomb !

ARRÊTS SUR **IMAGES**

18 JUILLET

...

VILLAGE PRÉVENTION

Trois jours durant, un Village Prévention a pris ses quartiers au square Fackler pour sensibiliser la jeunesse de L'Île-Saint-Denis à de multiples sujets liés à la sécurité routière, la citoyenneté ou encore les premiers secours. Certains jeunes de la ville ont notamment pu s'essayer à la conduite à moto sur piste sécurisée.



19 JUILLET

...

TERRASSES D'ÉTÉ

Des ateliers pour petits et grands, des smoothies et des sorbets, de la musique, des chasses aux trésors, des jeux en tous genres, des parcs d'attractions littéraires... Tout au long du mois de juillet, les différents quartiers de la Ville ont vibré au rythme des Terrasses d'été. Un rendez-vous désormais incontournable de l'été îlodionysien !

22 AOÛT

...

TRAVAUX AU COLLÈGE ALFRED-SISLEY

Le brouhaha de la récré a disparu, les salles de classe sont désespérément vides, mais la vie continue bel et bien au collège Alfred-Sisley ! À deux pas du collège provisoire, qui a accueilli élèves, personnels et enseignants cette année, le collège « historique » poursuit sa mue, avec des travaux de rénovation qui ont continué cet été et qui devraient s'achever courant 2023.





Safia Adil

Ses journées sont longues et son temps précieux. À 32 ans seulement, Safia Adil donne déjà l'impression d'avoir mené plusieurs vies entre le Maroc, le Mexique et Paris. Installée depuis bientôt deux ans dans son local de l'éco-quartier, cette savonnière autodidacte jongle entre deux métiers avec plaisir et détermination. Le journal Notre île a réussi à obtenir un rendez-vous pour en savoir plus sur cette invitée du mois qui nous parle saponification, voyages et salsa.

« Mes journées sont très optimisées, il n'y a pas une minute de gaspillée ! ». On veut bien croire Safia. Arrivée fin 2020 à L'Île-Saint-Denis, la jeune trentenaire, qui se définit elle-même comme un « électron libre », travaille depuis la fin de ses études comme consultante en services financiers. Un travail prenant qui la fait « grandir énormément sur le plan intellectuel et sur la manière de gérer une entreprise », mais qui doit cohabiter depuis peu avec une nouvelle activité d'un tout autre horizon.

« Les cosmétiques, c'est un peu un héritage culturel »

« J'ai eu envie de me rapprocher des choses essentielles de la vie et de travailler avec mes mains. Je fais des cosmétiques artisanales depuis que je suis toute jeune. C'est un peu mon héritage culturel aussi : j'ai grandi au Maroc, et au Maroc les femmes font très attention à ce qu'elles appliquent sur leur peau et leurs cheveux », raconte-t-elle. C'est donc aujourd'hui vers les produits cosmétiques artisanaux, et notamment les savons, que Safia s'oriente. Un projet personnel mûrement réfléchi et qui a pris une tournure décisive au... Mexique, où elle a travaillé pendant plus de trois ans.

« C'est vraiment là que mon champ d'inspiration s'est élargi. Sur place je voyageais beaucoup, et il y a une faune et une flore incroyables en Amérique centrale. À chaque voyage, je me demandais ce que je pourrais fabriquer à partir

de ce qu'il y avait sur place. Je suis rentrée en France en 2017 et j'ai fait mon business plan en 2019 », se souvient-elle. Ardente défenseuse des produits naturels, Safia pratique dans son atelier la saponification à froid, une méthode de fabrication plus longue mais qui conserve mieux les vertus des produits en ne consommant presque pas d'énergie.

Entre la finance et l'artisanat, un choix à faire

Avec deux nouvelles formules en cours de validation (obligatoire) par une toxicologue et un site Internet encore en construction, Safia ne s'estime aujourd'hui qu'à 60% de son activité de savonnière. Déjà bien suffisant pour avoir très peu de répit entre son travail salarié à la Défense, son logement à Levallois et ses savons à produire ici à L'Île-Saint-Denis ! « On ne va pas se mentir : prôner l'artisanat et vouloir être proche de la nature, c'est incohérent et contradictoire avec le monde de la finance, dans lequel je ne me vois pas continuer, même s'il m'apporte beaucoup », assure-t-elle.

Très à l'aise dans son nouvel environnement de travail, Safia se réjouit particulièrement de la plateforme artisanale de l'éco-quartier et de son écosystème. Ses rares temps libres, elle les passe à chercher de nouvelles compositions de savon, voyager, danser la salsa ou voir des groupes de musique en live. « Oui je sais, c'est très orienté art et voyage ! », conclut-elle avec sourire.

Pour en savoir plus :
@savonneriesafar
sur Instagram

Les brèves

ADMINISTRATIF

PERMANENCES À LA MIC

Plusieurs permanences se tiendront à la MIC, telles que celles de l'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) jeudi 8 septembre (9h-12h) ou de l'accueil et l'orientation des demandes de cours de français les vendredis 16, 23 et 30 septembre (9h, pièce d'identité obligatoire). Permanences gratuites sur rendez-vous au 01 41 68 19 70.



EMPLOI

DES POSTES À POURVOIR À MARQUES AVENUE

Dans le cadre de l'ouverture prochaine d'un magasin Adidas au sein du centre commercial Marques Avenue au quartier Sud, un Job-Dating est organisé sur place mercredi 7 septembre, de 10h30 à 15h30, afin de compléter l'équipe de vente. N'hésitez pas à venir discuter avec les responsables sur place, et n'oubliez pas votre CV !



ÉVÈNEMENT

PORTES OUVERTES MIC ET CENTRE ARETHA-FRANKLIN

Envie d'en savoir plus sur toutes les activités, animations et permanences organisées à la MIC (1 bis rue Méchin) ou au centre Aretha-Franklin (9 rue Jean-Lurçat) ? Une journée Portes ouvertes est prévue dans ces deux structures le vendredi 30 septembre, à partir de 16h30. L'occasion de rencontrer les équipes, les intervenants et les bénévoles qui font vivre ces deux lieux emblématiques de la vie associative à L'Île-Saint-Denis !



ÉVÈNEMENT

ODYSSÉE : LES BORDS DE SEINE EN MUSIQUE

Vendredi 16 septembre, L'Île-Saint-Denis accueille une partie de la programmation de l'association l'Odyssée, sur et au bord de l'eau. Une programmation tout public et gratuite pour se plonger dans l'histoire de l'île et se projeter vers les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. De 16h à 20h30, plusieurs ateliers, animations, concerts flottants, spectacles et sorties canoë auront lieu autour de l'île, sur la place de la Libération et sur le quai du Moulin prolongé. Le détail de la programmation est à retrouver sur le site de la Ville : <https://bit.ly/3Agb4jz>



ÉVÈNEMENT

JOURNÉES DU PATRIMOINE

La Maison du projet du Village des athlètes, située au 19 boulevard Finot à Saint-Ouen, accueillera plusieurs animations lors des Journées Européennes du Patrimoine, samedi 17 septembre. La Solideo (Société de Livraison des Ouvrages Olympiques) vous propose ainsi des permanences d'accueil (maquette du projet, expositions, outils numériques, vidéos,



ÇA SE PASSE SUR L'ÎLE

jardin des prototypes) de 10h à 18h, des visites insolites de deux heures du chantier du Village des athlètes (à 10h, 11h, 14h et 15h), un atelier organisé par la Petite Fabrique sur les énergies renouvelables déployées sur le Village des athlètes (15h-17h), et des initiations à des sports olympiques et paralympiques pour les plus jeunes (10h-18h). Inscriptions aux visites guidées (gratuites) par Internet sur <https://bit.ly/3CvZjZO>.

CONVIVIALITÉ

VIDE-GRENIER DE L'ÎLE-SAINT-DENIS

Dimanche 25 septembre, L'Île-Saint-Denis organise la 27^e édition de son traditionnel vide-grenier, accompagné cette année d'une véritable Fête du développement durable ! Rendez-vous de 8h30 à 19h30 sur le quai du Saule fleuri et au square Fackler (23 bis rue Arnold-Géraux) pour des ateliers et animations, en plus des habituels stands de vente ! Si vous souhaitez bénéficier d'un emplacement, inscrivez-vous jusqu'au 24 septembre à la MIC (1 bis rue Méchin) ou par téléphone au 06 11 74 85 23. Prix d'une parcelle de 2 mètres linéaires indivisibles : 10€ (paiement uniquement par chèque à l'ordre du Trésor public). Pièce d'identité et sa photocopie recto-verso exigées.



RENTREE SCOLAIRE

CHÈQUE RÉUSSITE

Parents de L'Île-Saint-Denis, si jamais vous avez un enfant qui s'apprête à faire sa rentrée scolaire en 6^{ème} dans un collège public de Seine-Saint-Denis, vous pouvez faire une demande auprès du Département de Seine-Saint-Denis pour bénéficier du Chèque Réussite. Cette aide financière de 200 euros sous forme de bons d'achat est destinée à l'achat de fournitures scolaires (matériel scolaire, livres, équipements numériques et culturels). Vous avez jusqu'au 30 septembre pour faire votre demande. Plus d'informations sur le dispositif et sur les démarches à effectuer sur le site Internet <https://bit.ly/3w65Y8g>.



ADMINISTRATIF

FRANCE SERVICES : VOS DÉMARCHES AU QUARTIER SUD

Du nouveau au quartier Sud ! Dans un souci de service public et de proximité avec les habitant(e)s, une structure France Services a ouvert ses portes au 16 rue Marcel-Cachin. Vous pouvez ainsi vous faire accompagner sur place dans vos démarches quotidiennes : emploi, retraite, impôts, allocations familiales, carte grise... Les agents d'accueil et d'accompagnement vous accueillent le mardi (9h-12h et 13h30-17h30), le mercredi (9h-12h et 13h30-17h30), le jeudi (9h-12h et 13h30-19h30), le vendredi (9h-12h et 13h30-17h30) et le samedi (9h-12h et 13h30-18h). Une inauguration officielle aura lieu sur place mercredi 5 octobre à partir de 16h.



état civil



NAISSANCES

Gianna VICO le 14/07
Dylan VARELA ALVARENGA le 26/07



MARIAGES

Amine KASSOU et Nora HAFIDI le 25/06
Katya TABTI et Idiz SILVA COSTA le 09/07
Rachid BOUKRA et Saliha KEZ le 16/07
Sarnia RIABI et Mariana DAMIAN le 23/07
Nawoëlle BRACQUE
et Abdel Nasser ZENATI le 06/08



DÉCÈS

Mamadou DIABY le 12/07
Josiane BREBANT le 12/07
Richard MOUREY le 17/07
Maurice BERTIN le 21/07



on en parle

ÉGALITÉ ET DIGNITÉ : L'ÉCOSSE MONTRE LA VOIE

C'est une longue injustice que l'Écosse tente aujourd'hui de supprimer. Depuis le 15 août dernier, tampons et serviettes périodiques y sont en effet disponibles gratuitement pour toutes les femmes, suite à l'entrée en vigueur d'une loi contre la précarité menstruelle. Collectivités locales, établissements scolaires et universités ont désormais obligation de fournir gratuitement des protections périodiques.

Les mentalités évoluent lentement mais sûrement sur ce sujet qui touche de très nombreuses femmes partout dans le monde. « Fournir un accès à des protections hygiéniques gratuites est fondamental en termes d'égalité et de dignité », avance la ministre écossaise à la Justice sociale Shona Robison, dans un contexte économique difficile où les femmes les plus précaires doivent parfois choisir entre se protéger ou non.

En France, les protections hygiéniques sont proposées gratuitement, mais seulement aux étudiantes. Selon l'association Règles élémentaires, deux millions de femmes souffrent de précarité menstruelle dans notre pays. Et regardent probablement avec espoir ce qui se passe de l'autre côté de la Manche.

emploi / formation

CONTRAT D'APPRENTISSAGE PETITE ENFANCE

Le centre de formation Akalis organise une réunion d'information collective mercredi 7 septembre (14h) pour présenter son CAP «Accompagnant Éducatif Petite Enfance» (contrat d'apprentissage de 10 à 12 mois).

Un test écrit sera mis en place dans la foulée pour les candidat(e)s intéressé(e)s. Inscription par mail (avec CV) à david.morain@plainecommune.fr.

Lieu de la réunion et du test : AKALIS - Collège de Paris, 171 avenue Charles de Gaulle (Bâtiment A), 92200 Neuilly-sur-Seine. Pensez à apporter votre CV et un stylo !

LA VILLE DE L'ÎLE-SAINT-DENIS RECRUTE !

Soucieuse de renforcer ses équipes, la Ville de L'Île-Saint-Denis recrute de nouveaux agents, hommes ou femmes, dans des domaines très divers ! Des postes de comptable, médiateur Cité de la Jeunesse, travailleur social, animateur stagiaire ou agents de restauration sont notamment à pourvoir.

Si vous êtes disponible et intéressé(e), n'hésitez pas à prendre connaissance des offres sur la page dédiée du site Internet de la Ville : <https://bit.ly/3NhsQaU>



La construction de la cité Thorez, un tournant pour le quartier Nord

Quartier aujourd'hui emblématique de L'Île-Saint-Denis, la cité Maurice-Thorez a commencé à sortir de terre en pleine période des Trente Glorieuses, sous l'impulsion notamment de Pierre Sotura, maire de la ville de 1965 à 1971. Un grand ensemble immobilier qui a durablement remodelé le visage du nord de l'île.



Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, et alors que de nombreuses familles vivaient jusqu'ici dans des conditions difficiles, l'essor industriel du territoire engendre un fort besoin de création de logements pour la main-d'œuvre. Si des premiers logements sociaux apparaissent dès les années 1950 (rue Joliot-Curie et rue de l'Ortebout notamment), les années 1960 vont véritablement transformer l'urbanisme îlodionysien.

Le boom des logements sociaux

Après la destruction en 1963 du quartier insalubre des Allumettes, la construction de logements sociaux s'intensifie et la cité Maurice-Thorez est progressivement érigée de 1967 à 1969 au nord de l'île. Construite sur l'emplacement de terrains vagues, elle se compose alors de cinq immeubles, de parkings, d'un terrain de football et d'une aire de jeux.

Dans son bulletin municipal de décembre 1969, la municipalité de l'époque célèbre l'événement en n'oubliant pas de régler



Construction de la cité Thorez, dans les années 1960

quelques comptes : « Cette cité fait honneur au logement HLM tant décrié par le Gouvernement – notamment par son ministre M. Chalandon (ancien directeur de banque) – qui favorise le logement privé de luxe. Il faut d'ailleurs dire que les loyers HLM ne seraient pas si chers si le Gouvernement n'avait imposé des conditions de financement draconiennes ».

Les briques rouges de Thorez, emblématiques du quartier Nord

Une fois occupés les 398 logements de cette nouvelle cité, ce sont près de 1094 familles qui vivent au 1^{er} janvier 1970 dans un logement HLM à L'Île-Saint-Denis, pour une population totale de 7 000 habitants environ.

Progressivement agrémenté de la promenade des Impressionnistes, du parc départemental, de l'école Paul-Langevin, du collège Alfred-Sisley et d'une antenne locale de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), le quartier Nord est aujourd'hui indissociable des fameuses briques rouges de la cité Thorez.



Extrait du bulletin municipal de la ville, décembre 1969

Infos du mois

ÉVÈNEMENT

ARBRE DE COMPÉTENCES : À TOI DE JOUER !

Dans le cadre du projet « Arbre de compétences » récemment lancé sur notre île, les jeunes de L'île-Saint-Denis sont invité(e)s à venir participer à un atelier participatif « *Imagine un réseau social solidaire à l'échelle de la ville* ». La conception se fera mercredi 14 septembre, à partir de 15h sur l'esplanade Danielle-Mitterrand. Un chantier participatif sera, lui, organisé mercredi 5 octobre (même heure, même lieu).



PETITE ENFANCE

GARDERIE ÉPHÉMÈRE ET LIEU D'ACCUEIL

ENFANTS PARENTS : C'EST REPARTI !

La Garderie Éphémère accompagnera une fois de plus parents et enfants cette année à L'île-Saint-Denis. Venez donc vous renseigner sur ce dispositif lors de la matinée Portes Ouvertes organisée vendredi 16 septembre, de 10h à 12h dans les locaux de la MIC (1 bis rue Méchin, place des Arts). Par ailleurs, le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) rouvrira ses portes lundi 19 septembre au quartier Sud et mardi 20 septembre à la MIC.



SPORT

LES OLYMPIADES DE RETOUR AU STADE ROBERT-CÉSAR

Amateur ou amatrice de course à pied, l'heure est venue de défier tes ami(e)s lors des Olympiades de L'île-Saint-Denis qui auront lieu cette année le samedi 17 septembre, à partir de 14h au stade Robert-César ! Différentes courses seront organisées pour les élèves de CP (150m), CE1 (200m), CE2 (250m), CM1 (300m), CM2 (350m), ainsi que pour les collégiens (400m) et même les adultes (800m). De nombreux lots seront à gagner lors de cette après-midi de fête ! Les dossiers d'inscriptions sont à retirer dans les écoles (primaires et collège), à la mairie, à la Maison de la Jeunesse ou à la MIC.



Agenda



Pour bien commencer l'année 2022-2023, le CCAS vous invite à vous inscrire aux différents ateliers sportifs ET aux sorties du mois le lundi 12 septembre, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 au CCAS (6 rue de Verdun).



SPORT ET BIEN-ÊTRE ATELIERS SPORTIFS

Cette année encore, les ateliers sport et bien-être vous attendent pour vous (re)mettre en pleine forme. N'hésitez pas à vous y inscrire pour découvrir ou redécouvrir une activité qui vous fera forcément du bien !

- Qi Gong : les lundis de 10h à 11h45 à la MIC (reprise le 19 septembre). Tarif sur place
- Mouvement et équilibre : les lundis de 14h à 16h à la MIC (reprise en octobre). Atelier gratuit (15 personnes maximum)
- Mémoire : les mardis de 14h à 16h à la MIC (reprise en octobre). Atelier gratuit (15 personnes maximum)
- Yoga : les jeudis de 15h40 à 16h55 au gymnase Alice-Milliat (reprise le 15 septembre). Tarif : 169€
- Forme+ : les vendredis de 10h à 11h30 au gymnase Alice-Milliat (reprise le 23 septembre). Tarif : 12,50€. Certificat médical à présenter lors de l'inscription



SORTIE

PIQUE-NIQUE AU PARC DÉPARTEMENTAL

Vendredi 16 septembre, le pôle seniors du CCAS vous propose une après-midi gustative et ludique au parc départemental de la ville. Rendez-vous à 12h30 pour un pique-nique, avant un baccalauréat par équipes qui s'annonce animé ! Tarif : 12,60€.



SORTIE

ATELIER AU JARDIN NYÉLÉNI

Mardi 20 septembre, venez vous aventurer sur le site de Lil'Ô (pointe nord de l'île, après le parc départemental), où le jardin Nyéléni vous attend pour un atelier de connaissances des herbes aromatiques et une dégustation ! Tarif : 8€, 20 places maximum. Départ devant la cité Maurice-Thorez à 13h45, à pied ou en bus.



RÉUNION PUBLIQUE

COMITÉ SENIORS EN CENTRE-VILLE

Le prochain comité seniors est programmé au jeudi 29 septembre, à partir de 14h au théâtre Jean-Vilar (au-dessus de la MIC, place des Arts). Venez nombreuses et nombreux !

CULTURE

Programmation



PROJET ARTISTIQUE

-
- MAISON
FRANCE
SERVICES**

Collecte de cartes postales de l'île

Le service Culture de la Ville est à la recherche de vieilles photos et cartes postales de l'île pour un stage photo sur la mémoire du quartier Sud. Tout au long de l'année, trois sessions de stage seront ainsi organisées avec la photographe Barbara Portailier. Dépôt des cartes postales/photos dans la nouvelle structure France Services (16 rue Marcel-Cachin). Horaires d'ouverture : mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30 ; samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Inscriptions au stage : culture@lile-saint-denis.fr.



EXPOSITION ET CONCERT

-
- LOCAL LONGUE-VUE**
-
- GRATUIT, TOUT PUBLIC**

**SAMEDI 10
SEPTEMBRE
À 17H**

Journée du Matrimoine

À l'occasion de la Journée du Matrimoine, rendez-vous est donné samedi 10 septembre à partir de 17h au local Longue-Vue situé à l'angle des rues Méchin et Verdun. Un vernissage-concert y sera organisé autour de deux expositions : *Compositrices en tête* avec HF Île-De-France, et *Artistes en herbe* par des élèves plasticien(ne)s. Les élèves de l'École des Arts interpréteront par ailleurs Marie Jaëll (1846-1925), Hélène de Montgeroult (1764-1836) et Mel Bonis (1858-1937) et dessineront à la manière de l'artiste Séraphine de Senlis (1864-1942). Entrée libre et gratuite, pour tout public !



RENTRÉE SCOLAIRE ET ARTISTIQUE

-
- ÉCOLE DES ARTS**

Début de la saison 2022-2023

Les professeurs de l'École des Arts Frida-Kahlo rencontreront les élèves du 6 au 10 septembre, selon le planning affiché à l'école. Les cours de musique, danse, théâtre et arts plastiques reprendront à partir du mardi 14 septembre. Plus d'informations au 01 72 59 84 21.



PROJECTION DE COURT-MÉTRAGE

-
- THÉÂTRE JEAN-VILAR**
-
- GRATUIT, TOUT PUBLIC**

**VENDREDI 23
SEPTEMBRE À 19H**

Turbulences

Filmé pendant six ans au plus près du quotidien d'Amine, *Turbulences*, réalisé par Fabien Truong et Mathieu Vadepiéd, raconte le temps qui passe et transforme ce garçon de L'Île-Saint-Denis. Projection tout public et gratuite au théâtre Jean-Vilar. Restauration sur place dès 18h.



SPECTACLE

-
- THÉÂTRE JEAN-VILAR**
-
- 5€, PUBLIC FAMILIAL**

MERCREDI 28 SEPTEMBRE À 19H30

C'est quoi le souci ?

Né du désir de trois comédiennes de créer un spectacle familial à partir de la situation actuelle, *C'est quoi le souci ?* invite le public à adopter une attitude autocritique active et positive. La compagnie FemmesEnScène vous attend dès 19h30 au théâtre Jean-Vilar.





**Des hommes et des femmes
derrière chaque repas**

*Merci à Colette, Ginette, Asmae, Martine,
Sonia, Gulhan, Karina, Saïda, Hanna,
Yamina, Wassila, Fatih K., Fatih C.,
Izana, Souad, Robert, Salah-Eddine,
Sandro, Nasreddine, David, Mathieu,
Denis et Stéphane de faire vivre ce
service public essentiel sur notre île !*

PETITES MAINS ET GRANDS FOURNEAUX : DANS LES COULISSES DE LA RESTAURATION MUNICIPALE

Chaque jour de l'année scolaire, ils sont près de 750 à déguster chez eux (pour quelques-uns) ou dans les réfectoires des trois groupes scolaires de notre île (pour la plupart) les repas préparés par les 23 agents dédiés à la restauration municipale. Un chiffre conséquent qui implique une organisation sans faille et un dévouement tout aussi remarquable des équipes chargées de remplir les assiettes des bénéficiaires du CCAS et des élèves de la ville. Quels sont les rouages d'une telle machine ? Qui sont les hommes et les femmes à l'origine de nos plateaux-repas ? Comment relever le défi du bio et du bien-manger ? Qu'est-il mis en place pour lutter contre les gaspillages ? À quoi ressemblera la cuisine de demain à L'Île-Saint-Denis ? Autant de questions légitimes qui trouveront des réponses dans ce dossier spécial qui, on l'espère, vous mettra en appétit !



La cuisine centrale, une ruche sans cesse en mouvement

Il n'est pas encore 6h15 ce mardi matin, mais Robert est déjà sur le pont pour nous faire visiter la cuisine centrale de la ville, qui jouxte la cour de l'école Langevin. Toujours le premier arrivé en sa qualité de magasinier, c'est lui qui gère entre autres la réception et le stock des marchandises. La première livraison de 7h se passe sans encombre, mais celle de 7h25 connaît un petit couac. « *Il me manque des escalopes de dinde, là* », indique-t-il au livreur. Fort heureusement, le menu du jour n'en réclame pas...

Travail collectif et ambiance bon enfant

Les membres de l'équipe arrivent au fur et à mesure et la préparation des repas s'enclenche sous l'œil de Colette, 35 ans d'ancienneté à L'Île-Saint-Denis et aujourd'hui responsable de production. Dans la cuisine, David, Salah, Asmae, Ginette et Mathieu s'activent autour des fourneaux, dans une ambiance détendue et familiale. « *Je suis marocaine moi, meilleure cuisine du monde !* », fait remarquer Asmae à Salah, un brin chamberleur sur la tendance de sa collègue à avoir la main lourde sur les épices.

Dans le camion avec Naser, spécialiste livraisons

8h10. Naser monte dans son camion pour une première livraison aux écoles Bellil et Lurçat. C'est le « froid » qui est concerné, avec des melons et des

crèmes vanilles que les collègues sur place devront ensuite préparer et répartir dans les différents récipients. Pour Langevin, voisine de la cuisine, un simple monte-charge ou une livraison à pied suffit. Après une deuxième tournée de livraison vers 10h (les plats chauds et le goûter de l'après-midi), Naser apporte également les repas à domicile aux quelque 25 bénéficiaires répertoriés au CCAS.

À la mi-journée, les yeux déjà tournés vers demain

11h. Après un gros travail de préparation, de cuisson et de répartition dans les bacs et chariots, l'effervescence retombe légèrement. L'équipe s'attache désormais à vider les eaux usées et effectuer un premier nettoyage des locaux. Dès 11h15, une partie monte à l'étage et déjeune entre collègues (le menu du jour, bien sûr). À midi, les premiers élèves arrivent et le niveau sonore de la salle explose. Dans son bureau, Colette passe déjà de nouvelles commandes à ses fournisseurs. Dans la restauration plus qu'ailleurs, demain se prépare aujourd'hui...



Chaque jour, l'équipe restauration se met en quatre pour préparer des centaines de repas





Les produits bio
représentent au
moins 80% des repas
à L'Île-Saint-Denis

Le bien-manger, une priorité municipale

C'est une fierté pour toute la ville : à L'Île-Saint-Denis, 80% des composantes des repas sont d'origine biologique (33% pour les goûters distribués chaque jour aux élèves). *« Les menus sont basés sur la saisonnalité des aliments, et on privilégie le fait maison. On a encore de la marge de progression là-dessus, mais on y travaille. On essaye aussi d'utiliser au maximum les produits locaux »*, explique Stéphane Banchereau, responsable vie scolaire et restauration.



80% de bio et deux menus végétariens par semaine

Alors que l'impact sur la planète d'une consommation excessive de viande n'est plus à prouver (besoins en terres agricoles, en eau et en soja pour nourrir le bétail, transport de nourriture, bilan carbone...), les menus à L'Île-Saint-Denis comportent chaque semaine deux repas végétariens, qui s'appliquent à tous. Un choix qui permet à la Ville d'aller plus loin que la loi

actuellement en vigueur en France, qui impose un seul menu végétarien par semaine, en option.

Constituer les menus, une tâche délicate

Établis avec une diététicienne professionnelle et dans le respect des recommandations nationales, les menus font l'objet d'une attention particulière. *« La réglementation est très pointue. Sur des modules de vingt jours, on ne peut pas faire plus de quatre produits frits par exemple. Le pourcentage de calcium dans les fromages est surveillé, tout est très précis. L'aide de la diététicienne est indispensable pour les apports caloriques, énergétiques et nutritionnels »*, souligne Stéphane.

Éducation au goût et néophobie alimentaire

Au-delà du simple remplissage d'assiette, L'Île-Saint-Denis assume un volet éducation alimentaire et découverte nutritionnelle. *« L'alimentation, ce n'est pas que des pâtes, des steaks et des cordons bleus. On essaye de jongler entre variété et saisonnalité, même si on ne fait pas toujours l'unanimité. C'est un travail de longue haleine qui n'est pas facilité par la néophobie alimentaire, réflexe de rejet ancestral, parce que les menus peuvent être éloignés de la culture alimentaire des enfants ou parce que des produits sont peu cuisinés à la maison »*, conclut Stéphane.

Haro sur le gaspillage et le plastique !

C'est une ligne de conduite plus que jamais dans l'air du temps : dans les réfectoires, on fait la chasse au gaspillage ! Un combat mené très tôt auprès des plus jeunes. « On a développé les concepts de « petite faim » et de « grande faim ». Les enfants ont le choix des quantités et des portions, avec les agents sur place qui préparent des petits ou des grands ramequins », déclare Stéphane Banchereau.



De cinq à quatre composantes pour les repas

Alors que les menus se composaient d'une entrée, d'un plat chaud, d'un accompagnement, d'un fromage et d'un dessert, L'Île-Saint-Denis est passée récemment à quatre composantes au lieu de cinq, après observation des habitudes alimentaires des enfants. S'il n'est pas dû à des impératifs budgétaires, ce changement a notamment permis à la Ville de passer à du poisson frais de proximité et à de la viande fraîche quasi-exclusivement française.

Des déchets réutilisés sur notre île

Les déchets alimentaires, inévitables, sont récupérés deux fois par semaine par Les Alchimistes dans les écoles, pour en faire du compost sur le site de Lil'Ô. « Aujourd'hui, on est à peu près à 90 grammes de déchets alimentaires par plateau. Il y a toujours de la place pour progresser, mais on reste en-dessous de la moyenne nationale, souvent fixée à 110 grammes », précise Stéphane.

Pour les barquettes, de l'inox plutôt que du plastique

Le plastique est également dans le viseur de la Ville. Finis les petits pots de yaourts par exemple, et place aux seaux de 5 kilos, qui s'adaptent très bien au système « petite faim / grande faim ». Les barquettes en plastique des repas à domicile ont également disparu, remplacées par des récipients en inox récupérés chaque jour auprès des bénéficiaires. Bilan attendu : près de 25 000 barquettes en plastique en moins chaque année.



MATÉRIEL, LOCAUX... LA CUISINE CENTRALE ANTICIPE L'AVENIR

Dans le cœur-même de la cuisine centrale, que l'on ne rejoint qu'après avoir passé un strict protocole hygiénique, certains appareils brillent plus que d'autres depuis cet été. Après 17 ans de fonctionnement, une partie du matériel a en effet été remplacée : les deux grands fours sont tout neufs, deux nouvelles sauteuses sont arrivées, et la Ville a également investi dans un nouveau coupe-légumes et une nouvelle essoreuse à salade. Coût total des opérations : 95 000 euros.

Des locaux bientôt agrandis

Mais cette cure de jouvence s'inscrit dans un contexte bien plus global de refonte totale de la cuisine centrale, appelée à être complètement repensée d'ici 2024-2025, en parallèle à la rénovation de l'école Paul-Langevin. « On travaille dessus depuis près d'un an et demi. Les projets ont évolué au fil du temps, mais l'idée reste d'agrandir la cuisine », assure Stéphane Banchereau, à l'heure où la tendance à l'augmentation de la population îlodionysienne pose de nouveaux défis pour la restauration municipale.

Vers une zone de vie des agents plus fonctionnelle

Concrètement, l'équipe récupérera toute la partie haute des locaux actuels, aujourd'hui dédiée au réfectoire des élèves d'élémentaire de Langevin, puisque celui-ci sera intégré dans la future école rénovée. L'espace gagné servira à installer la zone de vie des agents (vestiaires, sanitaires, salle de repos...), actuellement très réduite. Au rez-de-chaussée, les espaces de stockage des marchandises et de préparation des repas (la légumerie, notamment) seront donc mécaniquement agrandis eux aussi.

Maintien du système de liaison chaude actuel

Avec un budget de restructuration de 600 000 euros environ, financé à 50% par l'État, L'Île-Saint-Denis se donne les moyens de préserver la qualité de sa cuisine centrale malgré la hausse démographique, et notamment son système de liaison chaude (relation directe et immédiate entre le lieu de production des repas et le lieu de leur consommation, avec livraison le jour-même à plus de 63°C). Un défi que l'équipe restauration entend bien relever dans les prochaines années !



Dès le plus jeune âge, une immersion dans l'eau ça s'apprivoise !

Savoir nager, un impératif à L'Île-Saint-Denis

Dans un département notoirement en manque d'équipements sportifs et de piscines, l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge n'est pas toujours une évidence. Alors que dans le 93, un enfant sur deux ne sait pas nager à son entrée au collège, le dispositif « Savoir nager » a refait son apparition cet été dans 21 villes du territoire, dont L'Île-Saint-Denis. L'objectif : faire plonger le public dans le grand bain, au sens propre comme au figuré. Le journal Notre île vous raconte tout.



Le plus gros épisode de canicule est déjà derrière nous mais les enfants ne sont pas mécontents de faire un plouf en ce mercredi 27 juillet qui affiche déjà plus de 20°C au thermomètre à 10h du matin. Il faut dire qu'il ne fait pas froid sous la « bulle » du complexe sportif Robert-César, où une drôle d'attraction a élu domicile depuis peu. Mis à disposition par les équipes de Paris 2024, un bassin provisoire de natation (10m de longueur, 5

de largeur, 1,5 de profondeur) accueille en effet tout l'été des enfants de la ville de 9h à 17h30.

Des bassins mobiles pour apprendre à nager

« Savoir nager » vise à rapprocher de l'eau et de l'apprentissage de la natation des publics qui en sont naturellement éloignés. Des

enfants pour la plupart, mais pas exclusivement. L'an dernier, pour le galop d'essai du dispositif, 1800 enfants et 400 adultes avaient pu bénéficier de cours gratuits dans l'un des quatre bassins mobiles déployés. Cette année, le procédé s'accélère avec pas moins de 28 piscines mises à disposition à Paris et dans 20 villes du département.

À L'Île-Saint-Denis, des créneaux ont ainsi été octroyés aux seniors, aux enfants des centres de loisirs et à certains jeunes de la ville, après inscription auprès des services municipaux. En ce mois de juillet, c'est Philippe, maître-nageur à la Fédération Française de Natation, qui encadre les séances. *« On est toujours deux sur le site. Moi je suis là tout le temps, et chaque jour j'ai un nouveau collègue en renfort »*, précise-t-il.

« Même en une séance on voit des transformations »

Ce matin-là, dix enfants de maternelle enfilent leur bonnet de bain et se mettent à l'eau rapidement. Premier exercice de la matinée : progresser le long du bassin rectangulaire en se tenant à une corde ou en s'agrippant au bord. *« Allez Madiba, on met la tête dans l'eau s'il te plaît »*, demande Sylvain, animateur de la ville venu dans l'eau donner un coup de main à Philippe. Avec quatre adultes (deux maîtres-nageurs et deux animateurs) pour dix enfants seulement, les conditions d'apprentissage sont idéales.

L'exercice se corse rapidement et Philippe fait désormais progresser les enfants jusqu'au milieu du bassin à l'aide d'une perche. Objectif ? Leur faire mettre la tête sous l'eau le plus possible. *« L'idée est de travailler avec juste une corde et une perche, pour les mettre tout de suite dans le vif du sujet avec*



Très disciplinés, les enfants des centres de loisirs écoutent les conseils des maîtres-nageurs

des immersions. Ça va très vite, même en une seule séance on voit des transformations. Au départ, aucun ne lâchait le bord. Là, on voit qu'ils sont beaucoup plus à l'aise », explique Philippe. Alors qu'Ethan et Djibril s'arrosent gaiement, la petite Ilissene impressionne déjà par sa capacité à nager sans aucune aide.

Sauts dans l'eau, étoiles et concours de bombes

10h40, l'heure des sauts ! Les adultes demandent le silence et donnent la consigne : sauter depuis le rebord puis attraper la perche tendue pour traverser la piscine. Philippe rassure les enfants, mais aucun ne semble avoir vraiment peur du défi. Alors qu'Isaac, un peu trop enthousiaste, en perd ses lunettes en remontant à la surface, tout ce petit monde repart ensuite pour une séance de tour de bassin. Certains en profitent même pour apprendre auprès des maîtres-nageurs la planche ou l'étoile,

éternelles figures indissociables de nos piscines, lacs et bras de mer !

11h10. Après un ultime petit concours de « bombes », la séance touche à sa fin et les enfants font la queue pour sortir de l'eau par les deux échelles du bassin. Certains s'éternisent légèrement sous la douche, d'autres jouent les prolongations en s'attardant dans le pédiluve sous l'œil étonné de Florian, animateur venu prêter main forte à Sylvain ce matin. À 11h30, les maillots de bain ont à peine eu le temps d'être rangés dans les sacs à dos que le groupe suivant, un peu plus âgé, prend le relais. Les maternelles rentrent pour déjeuner. Philippe, lui, continue sa journée...



Sauter dans l'eau, un éternel plaisir pour petits et grands !



Tout au long de la journée, les canoës ont été pris d'assaut par les habitants

Fête de l'eau : la Seine à l'honneur au quartier Nord

Arrivée récemment dans le calendrier festif ilodionysien, la Fête de l'eau trouve peu à peu ses marques sur notre île. Au début de l'été, plusieurs dizaines d'habitants ont ainsi investi le nord de la cité Maurice-Thorez pour profiter de la Seine, se renseigner sur elle et... faire la fête. Entre les balades à pied ou en canoë, les chants, les ateliers manuels, les jeux pédagogiques, les bals et les tables citoyennes, il y avait de quoi faire !



Il est à peine 9h45 ce samedi 9 juillet quand Tanguy grimpe sur un canoë pour aller au large et prélever quelques échantillons d'eau de la Seine, destinés à une analyse scientifique plus tard dans la journée. Car si la Fête de l'eau se veut par définition festive, science et pédagogie ont également leur place dans ce nouveau temps fort du calendrier événementiel de L'Île-Saint-Denis et du quartier Nord. Sur la « plage » de la cité Thorez, grande étendue

herbeuse nichée entre le cimetière et le petit bras de Seine, on s'amuse autant qu'on apprend.

Tortues de Floride et oies du Canada

Anna et Frédérique le démontrent rapidement puisqu'à 10h précises, les deux jeunes femmes de l'association Au Fil de l'Eau

REPORTAGE

lancent la première des deux balades pédestres qu'elles ont prévu d'animer ce matin-là. Une promenade de 45 minutes le long de l'allée des Impressionnistes, du parc et du quai de la Marine, à la rencontre de la faune liée à la Seine. On parle espèces invasives, tortues de Floride, ragondins, silures, oies du Canada, grands cormorans... « Il y a beaucoup de poissons dans la Seine car la qualité de l'eau est meilleure qu'au 20^e siècle. Un signe que les pratiques ont évolué », explique Anne.

De retour à la plage, la dizaine de canoës apportés par le club de kayak de Gennevilliers ne sont plus là, et pour cause : ils ont été réquisitionnés pour une nouvelle opération de nettoyage des berges. À la mi-journée, le bilan est à la fois éloquent et... inquiétant : vélos, caddies, vêtements, petit mobilier, bouteilles, sacs poubelles... Entre l'eau et la route, une zone de non-droit où il est visiblement permis de jeter tout et n'importe quoi.

Le canoë, vedette incontestée de la journée

Les préparatifs s'accroissent ensuite pour la suite des festivités. On monte des stands, on sort chaises longues et parasols et on prépare l'orgue de barbarie, pour la plus grande curiosité de certains ! Un peu après 14h, les choses sérieuses commencent : enfants et ados enfilent un gilet de sauvetage et montent dans les canoës pour une initiation très attendue. Pour lutter contre la chaleur et le soleil qui tape, on s'arrose gaiement entre embarcations. Des jeunes du quartier, encore en habit de fête en ce jour d'Aïd-el-Kebir, viennent aux renseignements.



Eau de source, eau minérale ou eau du robinet, à vous de deviner !

Plus haut sur la plage, les stands trouvent peu à peu leur public. Le service participation citoyenne de la Ville anime un espace collaboratif où chacun y va de son idée pour aménager ce lieu. Au Fil de l'Eau lance un atelier de reconnaissance d'espèces animales et végétales, les Compagnons Bâtisseurs proposent une activité autour de l'eau de source et de l'eau minérale, et Marie gère de main de maître(sse) son atelier vannerie, elle qui construit patiemment une goutte d'eau géante en osier avec ses deux jeunes élèves Louison et Siloé.

Bal folk et soirée guinguette pour finir

« Il y a une bonne diversité de stands, ça permet de faire un pas vers le fleuve et de faire prendre conscience à la population qu'elle peut profiter de ce qu'elle a sous les yeux, puisqu'à L'Île-Saint-Denis un habitant sur deux voit la Seine de sa fenêtre, sans pour autant en profiter au quotidien », souligne Séverine Delbosq, conseillère municipale en charge de la nature en ville, de l'eau, des énergies et de la démocratie locale. « Se baigner dans la Seine, ce n'est pas complètement du rêve. Il y a de plus en plus d'endroits où on peut le faire », rappelle-t-elle. Tout près de la berge, deux jeunes chavirent dans un canoë et provoquent conjointement la fin de l'initiation et... la durée de vie du téléphone de l'un d'eux. Dans la torpeur estivale de cette fin d'après-midi où les coins à l'ombre sont très prisés, la journée se conclut en musique : chorale enfants, chorale adultes et bal folk pour conclure le tout, dans une ambiance de guinguette que n'auraient pas reniée nos ancêtres du 19^e siècle. Le mot d'ordre est déjà lancé pour l'an prochain : tous à l'eau !



Guinguette et bal au bord de l'eau, une tradition ancestrale de notre île



Apaiser notre île

Un plan de mobilité nécessaire et ambitieux

Un plan à la hauteur des enjeux

Face aux problématiques climatiques et de santé publique (nuisances sonores et pollution atmosphérique), et afin de protéger et développer les mobilités douces (vélo et transports en commun) et actives (marche), la Ville a entrepris de lancer un plan de mobilité ambitieux à la hauteur des enjeux.

Les changements qu'il implique nous permettent aussi de renouer avec notre insularité et de mieux protéger notre île. C'est aussi accompagner le développement d'un mode de déplacement, le vélo, moins coûteux et très souvent plus rapide.

Un plan qui s'inscrit dans la continuité

Ce plan s'inscrit dans la suite de plusieurs projets visant à favoriser les mobilités douces et les transports en commun : création de lilobus pour les collégiens (ancêtre du bus 237), passage du T1 sur notre île, création d'une piste bidirectionnelle sur le quai du Châtelier, plan de stationnement, création de parkings souterrains, développement de l'auto-partage, éco-quartier fluvial sans voiture, aménagement de la sente piétonne le long du petit bras de Seine, renforcement de l'accessibilité des trottoirs pour les personnes à mobilités réduites, installation de bornes de recharge électrique, intégration à la ZFE (Zone à Faibles Émissions), aménagement de la voirie pour apaiser la circulation et réduire le stationnement sauvage, etc.

D'autres aménagements à venir

D'autres aménagements permettront encore d'apaiser L'Île-Saint-Denis dans les années à venir. La passerelle piétons-vélo-bus qui reliera le Grand Quartier Sud au carrefour Pleyel et à son nœud ferroviaire permettra de renforcer l'accessibilité aux transports en commun et la sécurisation des mobilités douces. Cette passerelle devrait également ouvrir la voie à une nouvelle ligne de bus à l'horizon 2025.

La rénovation du quartier Sud sera aussi l'occasion d'apaiser les axes du quartier pour redonner toute leur place aux piétons et aux vélos. Parallèlement, si la vidéo-protection et la vidéo-verbalisation sont retenues par le conseil municipal suite à la consultation prochaine des habitants, le stationnement gênant et le passage de poids lourds pourront être plus facilement sanctionnés.

Les impacts du plan de circulation

Les nouveaux sens de circulation qu'implique ce plan, notamment pour dégager des emprises suffisantes pour les aménagements cyclables transformeront notre île. Nous sommes convaincus que sa mise en œuvre permettra de limiter rapidement le trafic extérieur pour ne plus faire de notre île un lieu de transit. La qualité et le cadre de vie des habitants en seront très largement améliorés.

→ Réunion de présentation et phase expérimentale

Un dépliant explicatif sera distribué et une réunion de présentation sera organisée en mairie mercredi 14 septembre à partir de 18h30. Suivra le lancement d'une phase expérimentale en automne qui permettra d'ajuster les différents aménagements en fonction des constats qui seront réalisés.

actions

Les élu.e.s s'engagent

Apaiser notre île

Votation citoyenne sur la vidéo-protection et la vidéo-verbalisation

L'aboutissement d'un cycle de consultation

Comme la municipalité s'y était engagée, à la suite de la conclusion de l'étude de faisabilité sur la mise en place d'un système de vidéo-protection et de vidéo-verbalisation, un cycle de consultation a été lancé. Ainsi, en plus d'une présentation de l'étude au conseil municipal, six réunions publiques ont été organisées, un dossier dans le journal a été rédigé et un questionnaire sur la tranquillité publique et le cadre de vie a été distribué à tous les habitants. Les débats, nombreux et riches, se sont poursuivis ces derniers mois. Dernière phase de ce cycle : la consultation de l'ensemble des habitants de l'île par vote électronique et vote papier.

La participation citoyenne pour aider à la décision

Il est rare qu'une commune consulte et interroge les habitants sur ses politiques de tranquillité publique, d'autant plus lorsqu'il s'agit de vidéo-protection et vidéo-verbalisation. Alors que toutes les communes du département de Seine-Saint-Denis disposent d'un système de vidéo-protection, la Ville a fait le choix du débat et de la consultation pour juger de la pertinence ou non de l'installation de ce système de vidéo-protection et vidéo-verbalisation à titre expérimental. Si le dispositif est retenu, celui-ci pourra être installé en 2023. Un premier bilan sera dressé en 2025.

Réflexion en cours sur la création d'une police municipale

Les différents échanges autour de la vidéo-protection et de la vidéo-verbalisation ont permis à la Ville de

questionner et d'affiner sa politique de tranquillité publique. Une étude de faisabilité technique et budgétaire pour la mise en place d'une police municipale a été lancée et sera présentée au premier semestre 2023. La principale difficulté pour notre commune de 8 300 habitants restant le coût, important, d'un tel service.

Les conditions du vote papier et électronique

Deux options seront proposées pour permettre au plus grand nombre de participer. Le vote pourra se faire soit physiquement dans les bureaux de vote habituels de la ville (les écoles et l'Hôtel de Ville) le dimanche 25 septembre de 9h à 18h, soit électroniquement du lundi 19 septembre au jeudi 22 septembre sur la plateforme citoyenne en ligne : www.faire-lile-saint-denis.fr. L'ensemble des habitants de plus de 18 ans pourront ainsi participer à ce vote. Toutes les informations vous seront communiquées prochainement par voie postale.



3 questions à...



Annie Rafenaud

Conseillère municipale déléguée aux solidarités, aux seniors, au logement, à la santé et à l'égalité femmes-hommes

En quoi consiste la structure France Services de L'Île-Saint-Denis ?

Après l'ouverture du centre Aretha-Franklin et la rénovation de l'école Jean-Lurcat, l'ouverture de France Services au 16 rue Marcel-Cachin permettra de renforcer l'accès aux droits dans le grand quartier Sud. Ce nouveau service de proximité propose d'accueillir les habitant(e)s de toute l'île pour les accompagner dans leurs démarches quotidiennes : emploi, retraite, impôts, allocations, carte grise...

Où en sommes-nous du logement des habitants des tours de Marcel-Paul ?

Chaque ménage concerné sera reçu par le bailleur Seine-Saint-Denis Habitat d'ici fin septembre pour connaître ses attentes et compléter les dossiers. Ces processus peuvent être longs, ce qui peut générer de la frustration et de l'impatience. Tous les partenaires (Ville, État, Plaine Commune, AORIF, action logement) sont pleinement mobilisés pour répondre au plus vite aux demandes. Par ailleurs, les premiers relogements ont déjà commencé.

Comment gérez-vous les demandes de logements de la ville ?

Plus de 500 demandes sont en attente, ce qui est énorme pour notre commune, surtout que les libérations de logements sont rares. En moyenne, 30 appartements se libèrent par an. Cette situation va s'amplifier avec le relogement des habitants de Marcel-Paul qui resteront prioritaires pour permettre l'avancement du projet de rénovation urbaine.

vrai / faux



« La Ville bénéficie du dispositif d'État "Quartiers d'été" »

vrai « Quartiers d'été » est un dispositif d'État destiné à permettre aux habitants des quartiers prioritaires politique de la ville (QPV) de bénéficier d'activités variées, en pieds d'immeuble ou en-dehors, tout au long de l'été. En plus des services de la Ville, les associations Murals, Fun être sur L'Île, BL Éducation et Compagnons bâtisseurs ont bénéficié d'un accompagnement de la Ville pour pouvoir prétendre au dispositif, pour un montant total de 41 300 euros.



« La Ville va augmenter les tarifs de la restauration scolaire »

faux Si les finances locales sont soumises à des charges inédites (inflation record, augmentation du point d'indice des fonctionnaires, explosion du coût des matières premières...), la Ville a fait le choix de geler les tarifs de la restauration scolaire. C'est un choix politique fort alors que la très grande majorité des villes ont augmenté leurs tarifs.



« La Ville ne se préoccupe pas des impacts des travaux sur les habitants »

faux Les chantiers sont de plus en plus nombreux dans et autour de notre île (Village olympique, RD1 bis, tramway, assainissement, rénovation thermique, gare Saint-Denis/L'Île-Saint-Denis, passerelle...). Ces travaux attendus depuis longtemps engendrent des nuisances et impactent la circulation. Élus et agents de la Ville pèsent de tout leur poids pour se faire entendre et faire respecter les attentes des habitants. La seule limite à cette détermination reste la faisabilité technique de certaines demandes.

vite-dits

Travaux dans la résidence Maurice-Thorez

À la suite des interpellations des locataires et des demandes de la Ville, le bailleur Seine-Saint-Denis Habitat a lancé un plan de travaux d'urgence depuis juillet dans la cité Thorez. Ce plan a notamment pour objets la réfection de la peinture des plafonds et des murs dans les halls, l'enlèvement des lambris, la rénovation des locaux poubelles, l'installation de portes coupe-feu ou le décapage des parties communes. Autant de travaux qui permettront d'améliorer le quotidien avant le lancement du chantier complet de rénovation de la résidence, prévu début 2025. L'enveloppe pour cette rénovation est de 12 millions d'euros.



Nourrir les animaux, pas n'importe où et n'importe comment !

Nourrir les oiseaux aquatiques est interdit. Ce sont en effet des herbivores dont le système digestif n'est pas adapté pour digérer le gluten contenu dans le pain, qui ne leur apporte pas les éléments nutritionnels dont ils ont besoin et peut être dangereux pour eux. Dans plusieurs régions, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a alerté sur les dangers de donner du pain aux oiseaux, après des hécatombes de cygnes et de canards qui en avaient trop ingéré. De plus, le pain et autres déchets non mangés attirent les rats qui s'attaquent aussi aux nids.



Attention, arnaque aux panneaux solaires...

Dans un contexte de hausse impressionnante du coût de l'énergie, les escroqueries sur la pose de panneaux solaires se multiplient sur la ville depuis plusieurs mois. Bons de commande déguisés, faux sites Internet... Soyez vigilants, ne faites pas confiance aux démarcheurs et faites appel à des professionnels !



Nouvelles dotations exceptionnelles de l'État

Dans le cadre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement public Local), la Ville a reçu de l'État trois enveloppes exceptionnelles pour 2022 : 159 500 euros pour les travaux d'aménagement de France Services, 60 000 euros pour l'acquisition de matériel de restauration pour la cuisine centrale, et 55 000 euros pour le renforcement de la sécurisation et les travaux de rénovation de l'entrée du stade Robert-César.



Purificateurs d'air

En début d'année, dans le cadre de la crise sanitaire, la Ville a fait installer dans tous les dortoirs et réfectoires des purificateurs d'air. Des capteurs de CO² ont également été disposés dans les 55 salles de classe de l'île. Le tout pour un coût total de 35 498,85 € HT (dont 65 % pris en charge par l'État et la région Île-de-France).



Label « Ville active et sportive »

La Ville de L'Île-Saint-Denis s'est vu décerner le 25 août dernier le label «Ville active et sportive» (1 laurier) par le Conseil National des Villes Actives et Sportives, sous le patronage du ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques. Créé en 2017, ce label récompense les villes portant des initiatives, actions et politiques sportives cohérentes pour promouvoir l'activité physique accessible au plus grand nombre.



Prochain Conseil municipal

Mercredi 28 septembre, 19h30 à l'Hôtel de Ville

Le Conseil municipal sera retransmis sur le site Internet de la Ville



cadre de vie & tranquillité publique



La ville est en zone bleue depuis 2018. Le macaron de stationnement de la ville est exceptionnellement à 1 euro jusqu'à fin 2022.



Restons vigilants !

Pour contacter le service Prévention et tranquillité publique : 01 41 68 19 72 / tranquillite@lile-saint-denis.fr

Travaux du SEDIF : mise en sens unique du pont de Saint-Ouen

Afin de sécuriser le réseau d'alimentation en eau potable au quartier Sud et l'adapter à l'arrivée de nouveaux habitants, le Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF), en charge de la production et de la distribution d'eau sur notre commune, va procéder au renforcement d'une canalisation située sous la RD1 (quai de Seine de Saint-Ouen) et le pont de Saint-Ouen. Ce chantier impliquera la mise en sens unique du pont dans le sens de circulation Saint-Ouen vers L'Île-Saint-Denis. Par ailleurs, la bretelle de la RD1 depuis le pont de Saint-Ouen vers Clichy sera fermée à la circulation. La durée prévisionnelle globale du chantier est estimée à environ deux mois. Il devrait se terminer fin octobre. Face aux impacts conséquents pour le quotidien des habitants et notamment des collégiens, la Ville a demandé le renforcement de la fréquence du bus 237, une étude pour la mise en place d'une navette de desserte locale, l'établissement de points école et le maintien du double sens vélo sur le pont.



Travaux rue Méchin

Les travaux de modification du fonctionnement des deux carrefours « giratoires » du tram T1 côté Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis, ainsi que l'extension du parvis de la mairie sur la voie de circulation générale, sont repoussés à l'automne suite aux travaux de rénovation du T1.



Fréquence de la ligne de bus 237

À la suite des nombreux retards constatés sur la ligne 237, le maire a écrit à la RATP et à Île-de-France Mobilités pour exiger une fréquence normale. Cette ligne est essentielle pour les habitants et notamment les collégiens. Les travaux sur le secteur ne peuvent pas expliquer ces retards constants.



collecte des déchets DATES À RETENIR

ENCOMBRANTS

Prochaines tournées d'encombrants :
jeudis 8 et 22 septembre

Prochaines collectes sélectives :
vendredis 9, 16, 23 et 30 septembre

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les lundis, mercredis et vendredis,
à partir de 5h.
Mettre vos conteneurs à disposition
la veille du jour de passage.

DÉCHETS TOXIQUES

Ils sont à apporter à la déchetterie
communautaire :
9 rue de l'Yser
93800 Épinay-sur-Seine

Agir ensemble pour une île vivante

Majorité municipale

Dépasser les égoïsmes

La rentrée qui se profile amène avec elle son lot d'inquiétudes et d'incertitudes. L'inflation et la montée des prix, en particulier celui du coût des énergies fossiles, auront un impact conséquent sur les familles qui peinent déjà à boucler les fins de mois. Tout ceci dans un contexte de catastrophes climatiques et de guerre que l'on pensait disparu du vieux continent.

Plus que jamais, l'heure est à la solidarité. Il faut dépasser le stade des fausses promesses et des vœux pieux pour un engagement puissant et résolu de toutes et tous, en particulier de l'État et des élus, pour la sauvegarde du climat et du vivant dans toutes ses expressions car la survie de l'humanité ne s'envisage qu'avec le respect de l'environnement

et des innombrables formes de vie qu'il abrite, indispensables à la nôtre.

À L'île-Saint-Denis, nous n'avons pas attendu d'être dos au mur pour nous engager résolument dans la lutte, pour une approche et un traitement écologique du quotidien, pour le bien-être de toutes et tous et pour la planète. Dans ce combat quotidien qui ne se relâche jamais, on peut parfois ressentir un peu de lassitude face aux tentatives de récupération, de démagogie, d'appropriation des actions municipales et à l'écologie de circonstances affichées par celui-ci ou celle-là qui savent tout et font tout mieux que tout le monde. Il est temps de dépasser les égoïsmes et les ambitions personnelles pour s'unir face à l'urgence sociale, écologique et sanitaire.

LES PROBLÈMES N'ONT PAS PRIS DE VACANCES, UNÎLE NON PLUS !

La période estivale a rimé avec l'annonce de quelques bonnes nouvelles de rattrapage face au contexte économique inflationniste que nous connaissons dans le pays : prime carburant, revalorisation du RSA, revalorisation des prestations sociales et des retraites... Néanmoins, l'heure de vérité approche avec l'hiver. Nous saurons alors si les mesures en préparation seront suffisantes pour amortir les tensions sur l'approvisionnement en énergie, pour nous chauffer. Ceci à l'heure où une entreprise comme ENGIE annonce une hausse de 72% de son chiffre d'affaires pour le premier semestre 2022.

Sécheresse et pénurie d'eau en été. Pénurie d'énergie pour se chauffer en hiver ?

Au niveau local, des leçons doivent être tirées dans la bonne marche de notre vie collective.

L'organisation d'événements doit être assurée de manière à garantir un bon déroulement sans risque de voir son enfant atteint par une balle de flash-ball ou encore de voir sa maison brûler le jour de la Fête Nationale.

L'impression que la ville était déserte au mois d'Août ne doit pas occulter une tendance qui se répète : près de la moitié de la population ne part pas en vacances. Les usagers des bus 237 ou des navettes de remplacement du tramway ont pu s'en apercevoir.

Si la vie collective ralentit, les programmations culturelles, sportives et événementielles doivent-elles s'arrêter au mois d'Août ?

Le travail d'élu ne doit connaître ni carences, ni défaillances. C'est le prix de l'engagement. Encore faut-il ne pas l'oublier !

Place maintenant au rituel de la rentrée.

Groupe Unîle

Tribune non parvenue.

Vous Nous Île

Groupe d'opposition



ET VIDÉO-PROTECTION VIDÉO-VERBALISATION êtes-vous favorable ?

► Consultation citoyenne

Comment voter ?

→ Dans l'un des 4 bureaux de vote
(Hôtel de ville / écoles Samira-Bellil, Paul-
Langevin et Jean-Lurçat, selon votre lieu de
résidence)

**LE DIMANCHE 25 SEPTEMBRE
DE 9H À 18H**

Conditions : avoir plus de 18 ans et habiter
à L'Île-Saint-Denis

→ Ou en ligne sur :
www.faire-lile-saint-denis.fr

DU LUNDI 19 AU JEUDI 22 SEPTEMBRE

Vous recevrez un courrier personnel la semaine
précédant la consultation avec un numéro unique
pour voter et des précisions sur les modalités.

Condition : être inscrit.e sur les listes électorales

+ d'infos



✉ contactpourfaire@lile-saint-denis.fr

✉ Un dépliant spécial
sur la consultation sera
distribué dans votre boîte
aux lettres